



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

FEUILLE D'INFORMATION

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse

MISE À JOUR – FÉVRIER 2009

LA NAISSANCE DES JOJ

Inspirés par le président du Comité International Olympique (CIO), Jacques Rogge, les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) ont réellement commencé à prendre forme lorsque la commission exécutive du CIO a unanimement salué l'idée du président le 25 avril 2007. Les membres du CIO ont approuvé le projet le 5 juillet 2007 lors de la [119^e Session à Ciudad Guatemala](#). La première édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été aura lieu en 2010 et celle d'hiver en 2012.

Le CIO a annoncé en février 2008 que Singapour serait la première ville hôte des JOJ d'été. Singapour l'a finalement emporté sur Moscou par 53 voix contre 44. La première ville hôte des JOJ d'hiver a été élue en décembre 2008. Innsbruck (Autriche) s'est imposée au final face à Kuopio (Finlande) par 84 voix contre 15.

LA VISION ET LES ELEMENTS CLES

Les JOJ visent à inciter les jeunes du monde entier à pratiquer un sport et à vivre selon les valeurs olympiques. C'est pourquoi cette manifestation créée par le CIO pour les jeunes athlètes âgés de 14 à 18 ans concerne non seulement le sport, mais aussi l'éducation et la culture. Les JOJ ont pour ambition d'être un catalyseur dans ces domaines à travers le Mouvement olympique et d'encourager les jeunes à jouer un rôle actif au sein de leurs communautés. Les JOJ donneront une nouvelle dimension à l'idéal olympique.

Les principaux objectifs des JOJ sont les suivants :

1. rassembler les meilleurs jeunes athlètes du monde et célébrer ce rassemblement
2. faire découvrir l'Olympisme de manière unique et mémorable

3. innover en matière de formation et débattre sur les valeurs olympiques et les défis de la société
4. partager et célébrer les cultures du monde dans une atmosphère de fête
5. toucher les jeunes communautés à travers le monde afin de promouvoir les valeurs olympiques
6. sensibiliser la jeunesse à la pratique du sport et aux différents sports
7. agir comme une plateforme pour les initiatives lancées au sein du Mouvement olympique
8. être une manifestation sportive de haut niveau sur le plan international.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été et d'hiver alternent tous les quatre ans, les JOJ d'été ayant lieu les années des Jeux Olympiques d'hiver et inversement.

L'effort qu'une ville doit faire pour organiser et accueillir les JOJ sera nettement moins important que celui fourni pour une édition classique des Jeux Olympiques. La première édition des JOJ d'été réunira près de 3 600 athlètes et 800 officiels contre 10 500 athlètes pour une édition des Jeux Olympiques d'été. Environ 1 000 athlètes prendront part aux JOJ d'hiver. Les JOJ d'été et d'hiver dureront respectivement 12 et 10 jours au maximum. Ils se tiendront à une période de l'année adaptée aux calendriers sportif et climatique.

La participation des 205 Comités Nationaux Olympiques (CNO) est le facteur clé pour assurer l'universalité des JOJ. Des "places pour l'universalité" seront ainsi réservées pour les CNO afin de veiller à ce qu'au moins quatre athlètes de chaque pays aient la possibilité de participer aux JOJ.

Comme pour les Jeux Olympiques, le [Code mondial antidopage](#) sera appliqué lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse. La liste en vigueur des substances interdites peut être consultée [ici](#).



À l'instar des Jeux Olympiques, les JOJ se conformeront aux principes fondamentaux de l'Olympisme et à la Charte olympique.

Accent mis sur l'éducation par le biais du sport

En plus des sports inscrits au programme, les JOJ vont mettre en place une vaste plateforme culturelle et éducative, qui vise à présenter aux jeunes athlètes, dans un esprit festif et ludique, l'Olympisme et les valeurs olympiques et à les sensibiliser à des questions importantes telles que les bienfaits d'un style de vie sain, la lutte contre le dopage et leur rôle en tant qu'ambassadeurs du sport dans leurs communautés respectives.

Les jeunes qui participeront aux JOJ deviendront soit des olympiens, soit des ambassadeurs du sport et des valeurs olympiques dans la société, car ils auront compris l'importance et l'intérêt de ces derniers de nos jours.

PROCEDURE DE CANDIDATURE ET D'ELECTION DES VILLES HOTES

Le document intitulé "Procédure de candidature et questionnaire du CIO" expose ce que l'on exige d'une ville candidate, ainsi que les démarches, règles et échéances à respecter. Il contient également le questionnaire détaillé qui détermine la structure du dossier de candidature que chaque ville candidate soumet au CIO.

Les quinze thèmes suivants sont couverts :

1. Concept et héritage
2. Structure et climat politiques et économiques
3. Aspects juridiques
4. Immigration et formalités douanières
5. Finances
6. Marketing
7. Sport
8. Culture, éducation et cérémonies
9. Village olympique de la jeunesse
10. Services médicaux et contrôle du dopage
11. Sécurité

12. Hébergement

13. Transport

14. Technologie

15. Opérations médias

Le dossier de candidature aux JOJ est, avec les garanties et les dossiers photographiques, l'un des principaux instruments dont dispose le CIO pour évaluer une candidature et analyser ses caractéristiques techniques.

Les dossiers de candidature sont examinés par un groupe d'experts. Leur analyse permet de présélectionner les villes candidates qui feront l'objet d'un examen approfondi par une commission d'évaluation du CIO. Cette commission est nommée par le président du CIO et se compose de représentants du Mouvement olympique. À l'issue de ce processus, la commission d'évaluation produit un rapport pour la commission exécutive du CIO qui établit sur cette base la liste des villes finalistes à soumettre au vote de la Session pour l'élection de la ville hôte.

Les rôles et responsabilités de chacune des parties concernées par l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse sont officialisés par la signature du Contrat ville hôte en présence des représentants du CIO, de la ville élue et du CNO concerné.

INFRASTRUCTURE

Sites

Le niveau des infrastructures et des services doit correspondre aux objectifs des Jeux Olympiques de la Jeunesse tout en garantissant que les conditions de pratique conviennent aux jeunes athlètes d'élite. Toutes les installations sportives doivent être situées dans la même ville et aucun site ne doit être construit. L'utilisation des installations multisportives existantes (c'est-à-dire une installation servant à plusieurs sports/disciplines) est encouragée.

Les autres sites requis comprennent un petit Centre Principal des Médias (4 000 m² pour les JOJ d'été, plus petit pour ceux d'hiver) et un petit nombre d'installations type amphithéâtre pour les ateliers et forums du programme culturel et éducatif des JOJ.



Village olympique de la jeunesse

Un village olympique de la jeunesse d'une capacité de 5 000 lits (2 000 pour les JOJ d'hiver) devra être aménagé. Les projets de conception peuvent comprendre des logements résidentiels existants, réaménagés ou neufs, des villages de style campus ou des hôtels.

Le village sera le cœur des Jeux Olympiques de la Jeunesse, un lieu privilégié où les participants pourront se rassembler, partager leur expérience et leur culture avec leurs pairs, et communiquer avec leurs proches et les communautés de jeunes par le biais de moyens électroniques situés dans un centre Internet.

Transport

En ce qui concerne le transport, il ne sera pas exigé de rénover l'infrastructure des réseaux routier et ferroviaire dans la mesure où le système de transport des JOJ reposera sur un seul et unique service de navettes pour toutes les personnes accréditées.

LES 1^{ERS} JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE D'ETE - 2010

Singapour accueillera les tout premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse, du 14 au 26 août 2010.

En octobre 2007, neuf villes avaient soumis leur candidature à l'organisation des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2010 : Athènes (Grèce), Bangkok (Thaïlande), Debrecen (Hongrie), Ciudad Guatemala (Guatemala), Kuala Lumpur (Malaisie), Moscou (Fédération de Russie), Poznan (Pologne), Singapour (Singapour) et Turin (Italie).

Le résultat du vote par correspondance des 105 membres du CIO pouvant voter a été annoncé par le président du CIO, Jacques Rogge, au Musée Olympique à Lausanne le 21 février 2008.

Programme sportif

Près de 3 600 athlètes seront en lice dans 26 sports, soit 201 épreuves. Les sports au programme sont identiques à ceux arrêtés pour les Jeux Olympiques de Londres 2012.

Les épreuves diffèrent nettement afin de s'adapter aux tranches d'âge et aux intérêts des jeunes athlètes. Le basketball, par exemple, sera disputé suivant la formule 3x3 de la FIBA, avec des équipes de trois jouant les unes contre les autres sur une moitié de terrain. La principale particularité des JOJ reste toutefois le grand nombre d'épreuves mixtes par équipes - sexe ou CNO - en tir à l'arc, athlétisme (relais à quatre), cyclisme (épreuve combinée par équipes de BMX-VTT-Route), équitation, escrime, judo, pentathlon moderne (relais), natation (relais), tennis de table, tennis et triathlon (relais).

Voir le tableau A pour plus d'informations

Catégories et limite d'âge

En fonction de leur sport/discipline et de leur sexe, les athlètes participant aux épreuves sportives des JOJ devront avoir 15, 16, 17 ou 18 ans au 31 décembre de l'année des JOJ.

Les catégories d'âge par sport/discipline ont été définies en collaboration avec la Fédération Internationale (FI) compétente. Par exemple, pour le pentathlon moderne, les athlètes nés entre le 1^{er} janvier 1992 et le 31 décembre 1993 sont admis.

Voir le tableau A pour le détail des catégories d'âge par sport/discipline/épreuve

Processus de qualification

Les systèmes de qualification pour chaque sport et chaque discipline, préparés en étroite collaboration avec les FI, visent à garantir la participation des meilleurs athlètes dans leur catégorie d'âge et à respecter le principe d'universalité.

La participation des 205 CNO est le facteur clé pour assurer l'universalité des JOJ. Dans chaque sport individuel, un nombre spécifique de places pour les CNO (appelées "places pour l'universalité") sera réservé afin de veiller à ce qu'au moins quatre athlètes par CNO aient la possibilité de participer aux JOJ.

Pour chaque discipline, des compétitions telles que les championnats juniors au niveau continental et mondial ou les listes de



classement officielles juniors permettront aux athlètes de tenter de se qualifier pour les JOJ.

Les tournois des quatre sports d'équipe (football, handball, hockey et volleyball) (*) comprendront une équipe nationale par continent ainsi qu'une sixième équipe qui représentera le CNO hôte ou sera proposée par la FI concernée pour approbation par le CIO. Un CNO ne sera pas autorisé à avoir plus de deux équipes (une féminine et une masculine) en lice pour ces quatre sports d'équipe.

Par ailleurs, et quel que soit le nombre d'athlètes qualifiés, une délégation nationale peut comprendre au maximum 70 athlètes dans les sports individuels.

Les jeunes athlètes intéressés par une participation aux JOJ doivent prendre contact

avec leur [Comité National Olympique](#) afin de connaître les conditions d'admission. Les CNO choisiront et géreront la délégation de leur territoire durant les JOJ.

Les [Fédérations Internationales](#) se chargeront des aspects techniques de leurs disciplines sportives. Elles sont également responsables de la définition des catégories d'âge et des critères de qualification.

() En ce qui concerne la qualification, le basketball est considéré comme un sport individuel pour lequel les places pour l'universalité s'appliquent.*

Échéancier pour les JOJ 2010 :

Décembre 2008	Approbation par la commission exécutive du CIO des systèmes de qualification pour tous les sports
Mars 2009 à mai 2010	Période de qualification des Fédérations Internationales pour les JOJ de 2010 (14 mois)
15 juillet 2010	Date limite pour l'inscription (par nom) dans tous les sports
14-26 août 2010	1 ^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été

LES 1^{ERS} JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE D'HIVER

Le 12 décembre 2008, le président du CIO, Jacques Rogge, a annoncé au siège du CIO à Lausanne qu'Innsbruck était élue ville hôte des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver en 2012. Les quatre villes candidates à l'organisation des 1^{ers} JOJ d'hiver étaient : Harbin (Chine), Innsbruck (Autriche), Kuopio (Finlande) et Lillehammer (Norvège).

Après les 1^{ers} JOJ d'été en 2010 à Singapour, Innsbruck accueillera les 1^{ers} JOJ d'hiver. Une commission de coordination a été désignée par le président du CIO pour assister Innsbruck tout au long des trois années de préparation des Jeux.

Environ 1 000 athlètes et 500 officiels participeront aux JOJ d'hiver.

Programme sportif

Le programme des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver sera établi sur la base des sept sports inscrits au programme de Vancouver 2010 (biathlon, bobsleigh, curling, hockey sur glace, luge, patinage et ski), pour autant que les sites proposés le permettent. Le nombre de disciplines et d'épreuves sera cependant limité.

Catégories et limite d'âge

Comme pour les JOJ d'été, en fonction de leur sport/discipline et de leur sexe, les athlètes participant aux épreuves sportives des JOJ d'hiver devront avoir 15, 16, 17 ou 18 ans au 31 décembre de l'année des JOJ.

Le détail des catégories d'âge par sport/discipline et de plus amples informations sur les JOJ d'hiver seront disponibles aux dates suivantes :



Échéancier pour les JOJ 2012 :

Mars 2009	La commission exécutive du CIO doit confirmer les éléments suivants : le programme sportif, les catégories d'âge pour chaque sport/discipline et les principes des systèmes de qualification.
Septembre 2009	Les FI doivent soumettre les systèmes de qualification par sport.
Octobre 2009	Le département des sports du CIO doit réviser les systèmes de qualification par sport.
Décembre 2009	La commission exécutive du CIO doit approuver les systèmes de qualification par sport.

Tableau A : Programme sportif des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2010 à Singapour :

Fédération Internationale	Sport - Discipline	Nbre d'épreuves	Épreuves	ATHLÈTES	
				Nombre total	Catégories d'âge
Fédération Internationale de Natation (FINA)	Sports aquatiques – Plongeon	4	Tremplin individuel 3 m (H & F) Haut vol Individuel 10 m (H & F)	48	1/1/93 - 31/12/94
	Sports aquatiques - Natation	34	Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m (H & F) Brasse : 50 m, 100 m, 200 m (H & F) Dos : 50 m, 100 m, 200 m (H & F) Papillon : 50 m, 100 m, 200 m (H & F) Quatre nages : 200 m (H & F) Relais 4 x 100 m quatre nages et nage libre (H & F) Relais 4 x 100 m quatre nages et nage libre (mixte)	400	1/1/92 - 31/12/93 (H) 1/1/93 - 31/12/94 (F)
Fédération Internationale de Tir à l'Arc (FITA)	Tir à l'arc	3	Arc classique individuel (H & F) Épreuve par équipes (mixte)	64	1/1/92 - 31/12/93
International Association of Athletics Federations (IAAF)	Athlétisme	36	100 m, 200 m, 400 m, 1 000 m, 3 000 m, 2 000 m steeple, haies (110 m H/100 m F), 400 m haies, saut en hauteur, perche, saut en longueur, triple saut, lancer du poids, lancer du disque, lancer du marteau, lancer du javelot, marche (10 000 m H/ 5 000 m F), Relais à quatre (100 m, 200 m, 300 m, 400 m)	680	1/1/93 - 31/12/94
Badminton World Federation (BWF)	Badminton	2	Simple (H & F)	64	1/1/92 - 31/12/93
International Basketball Federation (FIBA)	Basketball	2	Tournoi de 20 équipes (H & F)	160	1/1/93 - 31/12/94
Association Internationale de Boxe (AIBA)	Boxe	11	H : 48 kg, 51 kg, 54 kg, 57 kg, 60 kg, 64 kg, 69 kg, 75 kg, 81 kg, 91 kg, + 91 kg	66	1/1/92 - 31/12/93
International Canoe Federation (ICF)	Canoë/ Kayak Un contre un	6	Sprint K1 (H & F), C1 (H) Slalom avec obstacles K1 (H & F), C1 (H)	64	1/1/93 – 31/12/94
Union Cycliste Internationale (UCI)	Cyclisme	1	Épreuve combinée par équipes BMX-VTT-Route (mixte) (3 H, 1 F)	128	1/1/92 - 31/12/93
Fédération Équestre Internationale (FEI)	Sports équestres – Saut d'obstacles	2	Compétition individuelle Compétition par équipes continentales (mixte)	30	1/1/92 - 31/12/93
Fédération Internationale d'Escrime (FIE)	Escrime	7	Épée individuelle (H & F) Fleuret individuel (H & F) Sabre individuel (H & F) Compétition par équipes continentales (mixte)	78	1/1/93 - 31/12/94
Fédération Internationale de Football Association (FIFA)	Football	2	Tournoi de six équipes (H & F)	216	1/1/95 - 31/12/95



Fédération Internationale de Gymnastique (FIG)	Gymnastique artistique	14	Concours individuel multiple (H & F) Finales individuelles par engin (H & F) Trampoline individuel (H & F)	108	1/1/93 - 31/12/94 (MAG and TR) 1/1/95 - 31/12/95 (WAG)
	Gymnastique rythmique	2	Concours individuel multiple (F) Concours des ensembles (F)	42	1/1/95 - 31/12/95
International Handball Federation (IHF)	Handball	2	Tournoi de six équipes (H & F)	168	1/1/92 - 31/12/93
Fédération Internationale de hockey (FIH)	Hockey	2	Tournoi de six équipes (H & F)	192	1/1/93 - 31/12/94
International Judo Federation (IJF)	Judo	9	H : - 55 kg, 55-66 kg, 66-81 kg, 81-100 kg F : - 44 kg, 44-52 kg, 52-63 kg, 63-78 kg Compétitions par équipes continentales (mixte)	104	1/1/93 - 31/12/94
Union Internationale de Pentathlon Moderne (UIPM)	Pentathlon moderne	3	Compétition individuelle (H & F) Relais (mixte)	48	1/1/92 - 31/12/93
Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron (FISA)	Aviron	4	Un rameur en couple (H & F) Deux de pointe (H & F)	96	1/1/92 - 31/12/93
International Sailing Federation (ISAF)	Voile	4	Planche à voile (H & F) Dériveur monoplace (H & F)	100	1/1/94 - 31/12/95
International Shooting Sport Federation (ISSF)	Tir	4	Carabine à air comprimé 10 m (H & F) Pistolet à air comprimé 10 m (H & F)	80	1/1/92 - 31/12/93
International Tennis Table Federation (ITTF)	Tennis de table	3	Simple (H & F) Compétition par équipes (mixte)	64	1/1/94 - 31/12/95
World Taekwondo Federation (WTF)	Taekwondo	10	H : - 48 kg, 48-55 kg, 55-63 kg, 63-73 kg, + 73 kg F : - 44 kg, 44-49 kg, 49-55 kg, 55-63 kg, + 63 kg	100	1/1/93 - 31/12/ 94
International Tennis Federation (ITF)	Tennis	4	Simple (H & F) Double (H & F)	64	1/1/92 - 31/12/93
International Triathlon Union (ITU)	Triathlon	3	Sprint individuel (H & F) Relais mixte à quatre – équipes continentales (2 H, 2 F)	64	1/1/92 – 31/12/93
Fédération Internationale de Volleyball (FIVB)	Volleyball	2	Tournoi de six équipes (H & F)	144	1/1/92 - 31/12/93
International Weightlifting Federation (IWF)	Haltérophilie	11	H : 56 kg, 62 kg, 69 kg, 77 kg, 85 kg, + 85 kg F : 48 kg, 53 kg, 58 kg, 63 kg, + 63 kg	110	1/1/93 - 31/12/94
Fédération Internationale des Lutttes Associées (FILA)	Lutte	14	Gréco-romaine (H) : 42 kg, 50 kg, 58 kg, 69 kg, 85 kg Libre (H) : 46 kg, 54 kg, 63 kg, 76 kg, 100 kg Libre (F) : 46 kg, 52 kg, 60 kg, 70 kg	112	1/1/93 - 31/12/94
Total		201		3594	

Glossaire : H=Hommes, F=Femmes

IMPRESSUM

JEUX OLYMPIQUES DE LA
JEUNESSE

Février 2009

Une publication du



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

Pour plus d'informations, prendre contact avec :

Château de Vidy,
1007 Lausanne, Suisse

Service recherche et
référence du CIO
Tél. +41 21 621 63 18
Fax +41 21 621 67 18
reference@olympic.org